

## Vous êtes Locataire

Suite à la vérification de votre éligibilité sur le réseau Var THD,

Retrouvez toutes les informations selon votre statut pour effectuer les démarches concernant votre raccordement à la fibre

### Les acteurs en habitat individuel ou collectif

- › **Fournisseurs d'Accès Internet** : A la demande **d'un particulier**, les Fournisseurs d'Accès Internet **raccordent** le client à partir des fibres mises en place sur le réseau de Var THD.
- › **VAR THD** : Le Réseau d'Initiative Publique Var THD est **chargé de planifier et faire réaliser** les travaux de raccordement du réseau fibre de votre logement au réseau fibre de Var THD.
- › **Locataire** : Vous devez **prévenir votre propriétaire** pour lancer les démarches de raccordement de votre logement. Si vous êtes **locataire dans un immeuble**, faites une demande à votre propriétaire pour que le raccordement de votre immeuble **soit voté** à la prochaine assemblée générale.
- › **Propriétaire** : Vous devez **contacter le syndic** afin de **proposer et faire voter** à la prochaine assemblée générale le raccordement de votre immeuble à la fibre.



### Les démarches en habitat individuel

Vous êtes locataire : Vous disposez d'un « droit à la fibre optique » qui garantit un accès au Très Haut Débit à tous les citoyens.

Votre propriétaire ne peut donc pas s'y opposer, vous devez seulement l'informer que vous lancez les démarches pour être raccordé à la fibre optique.



### Si vous habitez dans une copropriété de 4 logements ou plus :

- › Votre propriétaire doit faire une demande pour que le projet de raccordement à la fibre soit présenté et voté en Assemblée Générale des copropriétaires, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- › Une fois la copropriété raccordée au réseau fibre par Var THD, vous pouvez contacter le fournisseur d'accès internet (F.A.I) de votre choix qui procédera au raccordement de votre logement au réseau fibre de Var THD.



[Cela est défini par le Décret n°2009-53 du 15 janvier 2009](#)

[Guide pratique à l'attention des \(co\)propriétaires, bailleurs, locataires et syndicats pour l'installation de la fibre optique dans les immeubles \(ARCEP\)](#)

Information sur le raccordement : [le guide de l'ARCEP](#)



**VAR TRÈS HAUT DÉBIT**

66 avenue de l'Amiral

Daveluy

83000 TOULON